

DURAN S.A.

Société anonyme au capital de 13.847.913,18 €

Siège social : 35 rue Gabriel Péri – 92130 Issy Les Moulineaux
328 732 839 RCS NANTERRE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INCLUANT LE RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU __ JUIN 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin notamment de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et du groupe durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous rappelons que le tribunal de commerce de Nanterre dans sa séance du 2 décembre 2003 a entériné le plan de redressement par voie de continuation d'une durée de dix ans.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes et du rapport complémentaire du conseil d'administration en date du 3 mars 2009 relatif à la mise en œuvre par ce dernier de la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale extraordinaire de la Société le 20 février 2009 en vue d'augmenter le capital social de la Société.

1. Activité de la société et du groupe durant l'exercice écoulé

1.1. Le GROUPE DURAN

1.1.1. Situation et évolution du GROUPE DURAN au cours de l'exercice.

Le GROUPE DURAN est actif dans les métiers de l'audiovisuel et du cinéma faisant appel à la haute technologie appliquée à l'étalonnage et aux effets spéciaux numériques, à l'animation 2D et 3D et à la télévision (Série télévisées).

Avec son actionnaire de référence, QUINTA INDUSTRIES, DURAN a continué à mettre en œuvre son programme de rationalisation de ses activités, en recherchant et utilisant les synergies entre elles, ses filiales et les autres sociétés contrôlées par QUINTA INDUSTRIES.

Les sociétés SNC Boulogne et DDS, filiales à 100 % de la société DURAN, ont fait l'objet, le 28 Juin 2008, d'une Transmission Universelle de Patrimoine à leur société mère.

QUINTA INDUSTRIES, actionnaire majoritaire, s'est engagé à apporter un soutien financier au GROUPE DURAN, dès que ce soutien est nécessaire.

Le Groupe DURAN a connu globalement une activité plus soutenue au cours du second semestre 2008.

A l'issue des 12 mois de l'année, le chiffre d'affaires du Groupe DURAN s'élève à 21,7 M€, à comparer à 22,4 M€ un an plus tôt, soit une diminution de 3.1%.

L'évolution de l'activité évolue différemment suivant les secteurs :

- Marché du tvfilm (-38% sur 12 mois) : notre Groupe a été pénalisé par des remaniements datant de 2007 au sein de ce secteur industriel (Groupe Carrère), et concomitamment par l'impact indirect de la réorganisation de France Télévision, alors même que l'outil HD a été consolidé et que l'organisation interne a été revue. Nous rappelons que l'année 2007 avait été exceptionnelle.
- Marché du cinéma, post-production IMAGE (+11.2% sur 12 mois) : nos chaînes d'étalonnage numériques (DUBOICOLOR), réorganisées et stabilisées, ont permis de développer le volume de projets traités, notamment pour les petits et moyens budgets.
- Marché du cinéma, post-production SON (-4.4% sur 12 mois) : cette diminution d'activité provient particulièrement de l'absence sur cet exercice de film à gros budget, contrairement à 2007, et à la concurrence très vive des petits studios.
- Studio DURAN DUBOI (effets visuels 2D/3D) : le chiffre d'affaires est en augmentation de 17 % sur 12 mois, provenant du développement du nombre de longs-métrages traités, à la fois sur le territoire français, mais aussi grâce à la captation de chiffre d'affaires provenant des USA (films de Lakeshore International : Underworld 3 et Game).
- Il n'y a pas eu de contrat d'animation 3D en 2008.

Le Groupe met tout en œuvre, malgré le contexte économique tendu actuel, pour anticiper d'une part les conséquences de ces difficultés et d'autre part pour préparer les inévitables mutations technologiques de notre secteur industriel.

DURAN entend poursuivre le développement de l'activité Fiction/Documentaire, le développement de la chaîne numérique DUBOICOLOR, en coopération avec SCANLAB, et compte bien réussir à signer les contrats nécessaires à la relance de la 3D et des effets spéciaux.

1.1.2. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

1.1.2.1 Opération de reconstitution partielle des capitaux propres de la Société

L'assemblée générale des actionnaires de la société Duran réunie le 20 février 2009 a décidé la mise en œuvre d'une opération de recapitalisation de la Société afin de reconstituer partiellement ses capitaux propres.

Cette recapitalisation a été réalisée par l'intermédiaire d'une opération de réduction de capital à zéro puis d'augmentation du capital de la Société (opération dite de « **coup d'accordéon** »).

Il est rappelé que la réduction du capital à zéro a été, en vertu de la réglementation en vigueur, réalisée sous condition suspensive de l'augmentation de capital subséquente.

En application des dispositions de l'article L. 228-98 alinéa 4 du Code de commerce, l'intégralité des 20.476 obligations remboursables en actions de la Société (ci-après « **ORA** ») émises par cette dernière le 27 octobre 2003 a été remboursée en 20.476 actions de la Société préalablement à la mise en œuvre de l'opération de réduction de capital précitée.

En conséquence, le capital social a été porté à 4.327.467,18 euros divisé en 2.843.514 actions sans valeur nominale exprimée.

En application des stipulations du contrat d'émission des 35.601 obligations convertibles en actions de la Société (ci-après « **OCA** »), conclu le 27 octobre 1997 et modifié le 27 octobre 2003, les titulaires d'OCA pouvaient librement opter, jusqu'au 26 février 2009, pour la conversion de leurs OCA préalablement à la mise en œuvre de l'opération de réduction de capital précitée.

Il n'a été procédé à aucune conversion d'OCA.

Cette absence de conversion des OCA préalablement au lancement des opérations a conduit à la transformation de ces titres en obligations simples (non convertibles) à compter de la date de réalisation de l'opération de coup d'accordéon jusqu'au terme de l'emprunt obligataire (2013).

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 mars 2009 en vue de mettre en œuvre la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009.

Ainsi, le conseil a décidé d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximum de 13.847.913,18 euros et de le porter ainsi à un montant maximum de 13.847.913,18 euros par la création et l'émission de 2.843.514 actions nouvelles de numéraire, toutes de même catégorie, sans valeur nominale chacune émises au pair, soit 4,87 euros.

La note d'opération relative à l'augmentation de capital a reçu le 12 mars 2009 le visa n°09-056 de l'Autorité des Marchés Financiers.

La période de souscription des actions nouvelles était ouverte du 16 au 27 mars 2009 inclus.

Il est précisé que la société Quinta Industries, actionnaire majoritaire de la société, et ses filiales avaient pris l'engagement de souscrire à l'intégralité de l'augmentation de capital susmentionnée en cas de défaut de souscription des actionnaires minoritaires.

La souscription de Quinta Industries à l'augmentation de capital s'est réalisée par compensation avec la créance qu'elle détient en compte courant sur la Société.

A l'issue de la période de souscription, conformément aux dispositions de l'article L. 225-134 du Code de commerce et des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009, le conseil d'administration s'est réuni le 7 avril 2009 et a constaté que les souscriptions à titre irréductible et à titre réductible n'avaient pas absorbé la totalité de l'émission et a en conséquence alloué les actions nouvelles non souscrites au profit de la société Quinta Industries.

En conséquence, l'augmentation de capital a été intégralement souscrite. Ainsi, le capital social a été porté à 13.847.913,18 euros par la création et l'émission de 2.843.514 actions nouvelles de numéraire.

A l'issue de cette opération, la société Quinta Industries détient 2 804 689 actions sur les 2.843.514 actions composant le capital social soit 98.63 % du capital.

Les actions nouvelles sont admises aux négociations sur le Compartiment Spécial de NYSE Euronext Paris depuis le 14 avril 2009 et sont négociées sous un nouveau code ISIN, à savoir le FR0010731414.

1.1.2.2 Réaménagement du plan de continuation

Dans un jugement en date du 4 mars 2009, le tribunal de commerce de Nanterre a décidé le réaménagement du plan de continuation de la société Duran arrêté par jugement du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 2 décembre 2003.

Ainsi, il sera proposé aux créanciers (hors obligataires) un remboursement du solde de leurs créances selon les modalités suivantes :

- option 1 : règlement définitif pour solde de tout compte de 20% du solde du montant de la créance au plus tard dans les 3 mois du jugement définitif ;
- option 2 : règlement du solde de la créance en cinq échéances au 2 décembre de chaque année comme suit :
 - Années 2009 à 2011 : 10%,
 - Années 2012 et 2013 : 20%.

Dans un jugement en date du 4 mars 2009, le tribunal de commerce de Nanterre a également décidé le réaménagement, en des termes identiques à ceux de la société Duran, du plan de continuation de la société Duboi arrêté par jugement du Tribunal de commerce de Nanterre en date du 2 décembre 2003.

1.1.3. Activité en matière de recherche et de développement.

Au cours de l'exercice 2007 et 2008, trois projets de développement ont été menés :

- STORYEDITOR,
- HD3D,
- STORYMAKER.

Ces trois projets sont partiellement subventionnés ou en cours de demande de subvention.

Les frais de développement immobilisés s'élèvent à :

- STORYEDITOR = 43 k€

- HD3D = 219 k€
- STORYMAKER = 101 k€.

1.1.4. Commentaires sur les comptes consolidés

1.1.4.1. Commentaires sur le compte de résultat Consolidé

Le chiffre d'affaires s'élève à 21.701 K€ contre 22396 K€ en 2007 soit une diminution de 3.1 %.

Les charges totales de personnel s'élèvent à 10.701 K€ contre 13.065 K€ l'exercice précédent soit une diminution de 18.1 %.

Le résultat opérationnel ressort en perte à (8.867) K€ au 31 décembre 2008 contre une perte de 2.501K€ l'exercice précédent.

Enfin, suite à l'impact du coût de l'endettement financier, des autres produits et charges financiers et de la charge d'impôt, le résultat de l'exercice ressort à (10.357) K€ contre (3.981) K€ l'exercice précédent.

1.1.4.2. Commentaires sur le bilan Consolidé

Le périmètre de consolidation a été modifié au cours de l'exercice écoulé. En effet, les sociétés Duran Duboi Services, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège social est situé 7 quai Gabriel Péri à Joinville Le Pont (94340), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 381 734 177 et Boulogne Audiovisuel, société en nom collectif au capital de 38.112,25 euros dont le siège social est situé 7 quai Gabriel Péri – Joinville Le Pont 94340 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 413 513 839, détenue à 100% par la société Duran ont fait l'objet d'une dissolution sans liquidation au profit de cette dernière, avec effet le 1^{er} janvier 2008. Elles ont été radiées du Registre du commerce et des sociétés le 30 juin 2008.

Le total du bilan s'élève à 26.920K€ contre 25.483K€ au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élèvent à (29.462) K€ contre (19.113) K€

1.2. La Société DURAN

1.2.1. Examen des comptes annuels de la Société

Le total des produits d'exploitation s'élève à 15.736.338 € contre 13.468.728 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 16.84 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 5.138.058 € contre 5.894.969 € l'exercice précédent, soit une diminution de 12.84 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 2.631.581 € contre 2.854.746 € l'exercice précédent, soit une diminution de 7.82 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 19.549.404 € contre 19.840.044 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 1.46 %.

Le résultat d'exploitation ressort à (3.813.066) € contre (6.371.316) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (308.576) €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (4.326.969) € contre (10.101.603) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (1.215.560) €,
- et de l'impôt sur les sociétés de 0 €,

l'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduit par une perte de (5.542.529) € contre une perte de 10.606.851 € l'année précédente.

Le plan de réduction des effectifs décidé au 31/12/2007 a été fait en 2008 comme prévu pour un coût total de 405 k€, 15 salariés ont été concernés contre 9 personnes prévues dans le plan initial.

Dans ce contexte, pour abaisser de nouveau les charges fixes, un deuxième plan de réduction des effectifs a été décidé fin juin 2008. Après de nombreuses discussions avec les partenaires sociaux, la mise en œuvre s'est étalée sur le deuxième semestre 2008. Ce nouveau plan a concerné 6 personnes principalement de l'équipe animation 3D pour un montant total de 238 k€.

2. Filiales et participations

Nous vous exposons en complément des commentaires ci-dessus, des informations sur l'activité des filiales et des sociétés contrôlées. Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Il est à noter que la société n'a pas pris de nouvelle participation au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Filiales

DUBOI

La société DUBOI est une société anonyme au capital de 914.694,10 euros dont le siège social est situé 221 bis boulevard Jean Jaurès à Boulogne Billancourt (92100) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 382 403 780.

L'objet social est l'étalonnage et le laboratoire numérique, ainsi que l'activité effets-spéciaux, pour le long-métrage cinéma.

La société DURAN détient une participation de 99,99 % dans cette société.

Les chiffres ci-dessous reflètent la mise en location gérance du fonds de commerce de DUBOI chez DURAN depuis le 1^{er} juin 2007.

Le chiffre d'affaires s'élève à 0 € contre 3.953.254 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 100 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 717.534 € contre 5.468.834 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 86.8 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 € contre 1.686.705 € l'exercice précédent, soit une diminution de 100 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 0 € contre 909.546 € l'exercice précédent, soit diminution de 100 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 767.301 € contre 6.679.734 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 88.5 %.

Le résultat d'exploitation ressort à (49.767) € contre (1.210.900) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (7.442) €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (57.209) € contre (1.496.601) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat exceptionnel de 192.022 €,
- de l'impôt sur les sociétés de 0 €,

l'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduit par un bénéfice de 134.813 € contre un bénéfice de 7.785.897 € l'année précédente.

La société **DUBOI** détient une participation (minoritaire) à hauteur de 13% dans le capital social de la société :

- DUMAR VIDEO FILM (société non consolidée)

Siège social : 2, rue Kenya, Tunis 1002 (Tunisie)

Objet social : production et post-production de courts et longs métrages.

L'exercice clos le 31 décembre 2007 se traduit par une perte de 30.902 €.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 638.507 euros au 31/12/2007.

La société ne participe à aucune décision de gestion dans cette société et n'a aucune influence sur sa gestion.

VALENTINE PRODUCTIONS

VALENTINE PRODUCTIONS est une société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros dont le siège social est situé 35 rue Gabriel Péri à Issy Les Moulineaux (92130) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 410 505 598.

L'objet social est la production de courts et longs-métrages. Elle porte les droits patrimoniaux des réalisations en animation 2D et 3D de DURAN.

La société DURAN détient 990 parts sociales sur les 1.000 parts composant le capital, soit une participation de 99 % dans cette société.

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours des trois derniers exercices.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 36.814 € contre 17.474 € au titre de l'exercice précédent.

La société n'emploie pas de salariés.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3.071 € contre 47.799 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 33.743 € contre (30.326) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (9.611) €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 24.132 € contre (43.940) € pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduit par un bénéfice de 24.132 € contre une perte de 43.940 € l'année précédente.

ACOUSTI STUDIOS

Le chiffre d'affaires s'élève à 438.892 € contre 384.934 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 14%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 456.718 € contre 399.425 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 152.814 € contre 167.129 € l'exercice précédent, soit une diminution de 8.6 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 58.958 € contre 65.903 € l'exercice précédent, soit une diminution de 10.5 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 509.569 € contre 499.928 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (52.851) € contre (100.503) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (10.463) €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (63.314) € contre (120.630) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (1.723) €,
- de l'impôt sur les sociétés de 0 €,

l'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduit par une perte de 65.036 € contre une perte de 112.117 € l'année précédente.

LES AUDITORIUMS DE JOINVILLE

La société LES AUDITORIUMS DE JOINVILLE est une société anonyme au capital de 686.020,58 euros dont le siège social est situé 7 quai Gabriel Péri à Joinville Le Pont (94340) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 338 090 590.

L'objet social est le montage image/son, l'enregistrement, le mixage son pour le cinéma.

La société DURAN détient une participation de 99,99 % dans cette société.

Le chiffre d'affaires s'élève à 6.383.601 € contre 6.735.552 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 5.2 %.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 6.489.581 € contre 7.313.998 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.362.273 € contre 1.455.656 € l'exercice précédent, soit une diminution de 6.4 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 576.344 € contre 628.150 € l'exercice précédent, soit une diminution de 8.2 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 7.384.107 € contre 7.497.285 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 1.5 %.

Le résultat d'exploitation ressort à (894.525) € contre (183.287) € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (185.751) €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (1.080.276) € contre (309.806) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'une perte exceptionnelle de 56.671 €,
- de l'absence d'impôt sur les sociétés,

l'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduit par une perte de 1.136.947 € contre une perte de 514.806 € l'année précédente.

La société **LES AUDITORIUMS DE JOINVILLE** détient des titres de participation dans la société :

- SARL CTVA CLUB DE L'ETOILE (participation minoritaire, société non consolidée)

La société LES AUDITORIUMS DE JOINVILLE détient une participation de 9,87 % dans cette société.

Siège social : 14, rue Troyon, 75017 Paris, 327 957 312 RCS Paris

Objet social : projection de films cinématographiques.

L'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est traduit par un bénéfice de 5 218 €.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 238 224 euros.

Le groupe ne participe à aucune décision de gestion dans cette société et n'a aucune influence sur sa gestion.

2.2 Participations

La société DURAN détient des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- DUMAR VIDEO FILM (société non consolidée)

Siège social : 2, rue Kenya, Tunis 1002 (Tunisie)

Objet social : production et post-production de courts et longs métrages.

L'exercice clos le 31 décembre 2007 se traduit par une perte de 30.902 €.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 638.507 euros au 31/12/2007.

Le groupe ne participe à aucune décision de gestion dans cette société et n'a aucune influence sur sa gestion.

La société ne participe à aucune décision de gestion dans cette société et n'a aucune influence sur sa gestion.

La société DURAN détient une participation de 26 % dans cette société.

- SNC RECAMIER (société non consolidée)

La société DURAN détient une participation de 10 % dans cette société.

Siège social : 31, rue Bonaparte, 75006 PARIS

Objet social : gestion immobilière.

Elle est propriétaire de l'immeuble sise au 35 rue Gabriel Péri à Issy-les-Moulineaux.

L'exercice clos le 31 décembre 2008 se traduit par un bénéfice de 2.292 k€ contre un bénéfice de 315.044 € l'année précédente.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 3.599 k€.

Le groupe ne participe à aucune décision de gestion dans cette société et n'a aucune influence sur sa gestion.

Ces sociétés n'ont pas été mises en équivalence. Leur résultat est non-significatif pour le groupe qui n'a pas d'influence de quel ordre que ce soit dans leur fonctionnement.

3. Capital social

A ce jour, le capital social s'élève à 13.847.913,18 €, divisé en 2.843.514 actions sans valeur nominale exprimée (Cf. 3.2).

Nous vous rappelons que le capital de la Société s'élevait au 31 décembre 2008, avant l'opération de coup d'accordéon visée au 1.1.2.1 des présentes, à 4.296.305,31 euros, divisé en 2.823.038 actions sans valeur nominale exprimée.

3.1 Structure du capital

- Evolution de la répartition du capital au cours des trois derniers exercices

Actionnaires	Au 31/12/2006		Au 31/12/2007		Au 31/12/2008	
	Nb de titres	% du capital	Nb de titres	% du capital	Nb de titres	% du capital
M. Denis HALARD	87 068	3,08%	87 068	3,08%	87 068	3,08%
M. J-Christophe COMAR	32 376	1,15%	32 376	1,15%	32 376	1,15%
Quinta Communications	1	0,00%	1	0,00%	1	0,00%
Quinta Industries	1 644 736	58,26%	1 644 736	58,26%	1 644 736	58,26%
Autres nominatifs	460	0,02%	460	0,02%	460	0,02%
Obligations converties Public	395 811	14,02%	395 811	14,02%	395 811	14,02%
Auto-détenues	661 186	23,42%	661 186	23,42%	661 186	23,42%
	1 401	0,05%	1 401	0,05%	1 401	0,05%
	2.823.038	100,00%	2.823.038	100,00%	2.823.038	100,00%

Depuis le 7 avril 2009, la société Quinta Industries détient 2 804 689 actions sur les 2.843.514 actions composant le capital social, soit 98.63 %.

A ce jour, à la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 2,5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Actionnariat des dirigeants de DURAN : à la connaissance de DURAN et au 30 avril 2009, les personnes physiques membres de son conseil d'administration possédaient ensemble un nombre non significatif d'actions de la société

3.2 Capital potentiel

- ORA et OCA

Suite au remboursement des 20.476 ORA et à la transformation des 35.601 OCA en obligations sèches (non convertibles), il n'existe plus aucune valeur mobilière donnant accès au capital de la Société (cf. 1.1.2.1 du présent rapport).

- Capital autorisé non émis

Néant

- Titres non représentatifs du capital

Néant

- Pactes d'actionnaires/conventions d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ni aucune convention d'actionnaires.

- Nantissement

Il n'existe aucun nantissement au nominatif pur d'actions DURAN à ce jour.

4. Indications sur l'évolution des cours et le marché de l'action

- Convention de tenue de marché

Aucune convention de tenue de marché n'est conclue à ce jour.

- Renseignements sur le marché des titres de DURAN

Les actions de DURAN ont été admises pour la première fois au Marché Eurolist d'Euronext Paris de la Bourse de Paris le 22 mai 1997. Le premier cours coté était 28,96 euros (190 FRF). Il n'existe pas d'autre place de cotation.

- Evolution du cours de bourse et volumes de transactions sur les titres DURAN

DATE	VOLUME	PLUS HAUT	PLUS BAS	COURS MOYEN
mars-08	5.644	1.04	0.81	0.880
avr-08	46.271	1.32	0.9	0.992
mai-08	19.741	1.23	1	1.073
juin-08	51.587	1.01	1	1.000
juil-08	19.067	1	0.6	0.688
août-08	3.047	0.71	0.62	0.698
sept-08	16.372	0.9	0	0.648
oct-08	26.830	0.57	0.4	0.509
nov-08	6.979	0.81	0.46	0.576
déc-08	13.641	0.77	0.47	0.561
janv-09	36.536	0.49	0.36	0.441
févr-09	140.371	0.36	0.03	0.22
mars-09	354.891	0.42	0.12	0.32

Source : bourse.fr

Dans le cadre des opérations visées au 1.1.2.1 du présent rapport, le cours de l'action a été suspendu du 9 au 29 janvier 2009 inclus, du 4 au 11 mars 2009 inclus et du 13 mars 2009 au 13 avril 2009 inclus.

La cotation a repris le 14 avril 2009 avec les actions nouvelles.

5. Opérations de la société sur ses propres titres

La Société n'a procédé à aucune opération sur ses propres titres au cours de l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2008, la Société détenait 1.401 actions propres à son actif circulant.

6. Ressources humaines et conséquences environnementales

L'activité du groupe n'entraîne pas de conséquence environnementale significative.

6.1 Emploi

Les effectifs salariés dans les principales sociétés du groupe au 31 décembre 2008 étaient les suivants :

<i>Effectif</i>	Nombre de salariés
DURAN	58
DUBOI	0
VALENTINE PRODUCTION	0
ACOUSTI STUDIOS	4
LES AUDITORIUMS DE JOINVILLE	25
<i>Total incluant toutes les sociétés du groupe</i>	87

Représentation du personnel

A ce jour, il n'y a pas de délégation unique du personnel au niveau groupe. L'élection des membres du comité d'entreprise a eu lieu en juin 2007 chez Duran.

Chez Duboi, une élection a été proposée le 21 septembre 2006, mais en raison d'une carence de candidature, il n'y a pas d'instance représentative du personnel. Aujourd'hui, la société Duboi ne compte plus aucun salarié.

Rémunérations et intéressement

Le montant global des rémunérations fixes brutes versées en 2008 est de 6.764 K€ sur l'ensemble des sociétés du groupe. Il n'y a pas eu de versement suite à un accord d'intéressement au sein du groupe.

6.2 Participation des salariés

Les salariés ne détiennent aucune action de DURAN dans le cadre d'une gestion collective.

7. Présentation des comptes annuels de la société DURAN et proposition d'affectation du résultat

7.1 Présentation des comptes annuels de la société DURAN

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

7.1.1 Le compte de résultat

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	2008	2007
Chiffre d'affaires net	15.349 K €	12.053 K €
Résultat d'exploitation	(3.813) K €	(6.371) K €
Résultat financier	(308) K €	(3.744) K €
Résultat exceptionnel	(1.215) K €	(517) K €
Résultat net	(5.543) K €	(10.607) K €

7.1.2 Le bilan

(a). Evolution de l'actif

ACTIF IMMOBILISE (EN K€)	31.12.2008	31.12.2007
Immobilisations incorporelles nettes	55	443
Immobilisations corporelles nettes	2.624	2.547
Immobilisations financières		
<i>dont titres de participations</i>	81	81
<i>dont créances rattachées à des participations</i>	-	-
<i>dont autres immo. financières</i>	11	17
TOTAL	2.771	3.088

ACTIF CIRCULANT (EN K€)	31.12.2008	31.12.2007
Stocks	69	86
Créances clients et comptes rattachés	9.778	6.575
Autres créances	2.590	1.967
Valeurs mobilières de placement	2	3
Disponibilités	36	1
Charges constatées d'avance	466	606
Primes de remboursement des obligations	104	125
TOTAL	13.045	9.363

(b). Evolution du passif

PASSIF (en K€)	31.12.2008	31.12.2007
DETTES		
- <i>dont emprunt obligataire convertible</i>	2.715	2.715
- <i>dont dettes auprès des établissements de crédit</i>		
- <i>dont dettes financières</i>	1.662	1.758
- <i>dont dettes fournisseurs</i>	16.890	12.859
- <i>dont dettes fiscales et sociales</i>	8.980	5.770
- <i>dettes sur immo. et comptes rattachés</i>	8.738	8.195
- <i>dont autres dettes</i>		-
- <i>dont Produits constatés d'avance</i>	3.215	2.000
	245	384
TOTAL	42.445	33.681

7.2 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (5 542 529) euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter ce résultat au compte « Report à nouveau » qui reste débiteur pour un montant de (53 012 393) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à (27 142 265) euros.

7.3 Tableau des résultats

Au présent rapport, est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

7.4 Observations du comité d'entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail, le comité d'entreprise n'a pas formulé d'observations sur la situation économique et sociale de la Société.

7.5 Acquisitions par la société de ses propres actions

Au cours de l'exercice, la société n'a pas acquis de ses propres actions (cf. point 5).

7.6 Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents. Compte tenu des résultats de l'entreprise, il n'est pas prévu à ce jour de distribution de dividendes dans les trois prochains exercices.

7.7 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

7.8 Création de valeur actionnariale

Compte tenu des résultats de la société, il n'y a pas lieu de procéder à la valorisation de la création de valeur actionnariale.

7.9 Point sur endettement

Duran n'a aucun financement via des emprunts bancaires étant donné le plan de continuation, que le financement se fait pour 2.6 M€ via l'emprunt obligataire et pour 14.2 M€ via les comptes courants de Quinta Industries.

8. Les comptes consolidés

8.1 Le compte de résultat consolidé

<i>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</i>	2008	2007
Chiffre d'affaires net	21 701 K€	22 396 K€
Résultat opérationnel	- 8 867 K€	- 2 501 K€
Coût de l'endettement financier net	- 1485 K€	- 1 457 K€
Résultat net	- 10 357 K€	- 3 981 K€

8.2 Le bilan consolidé

Les chiffres significatifs sont les suivants :

<i>BILAN CONSOLIDE ACTIF</i>	2008	2007
Actifs non courants	9 256 K€	11 381 K€
Actifs courants	17 664 K€	14 102 K€
TOTAL ACTIF	26 920 K€	25 483 K€

<i>BILAN CONSOLIDE PASSIF</i>	2008	2007
Capitaux propres	- 29 466 K€	- 19 113 K€
Passifs non courants	9 266 K€	7 735 K€
Passifs courants	47 120 K€	36 861 K€
TOTAL CP ET PASSIF	26 920 K€	25 483 K€

8.3 Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés tels qu'ils vous sont présentés.

9. Conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et L. 225-39 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention réglementée ou engagement visé à l'article L. 225-38 du Code du commerce n'a été conclu au cours de l'exercice écoulé par la Société.

Nous vous précisons que les conventions antérieures régulièrement autorisées par votre conseil se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 225-39 dudit Code, la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales au cours du dernier exercice social a été communiquée aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux commissaires aux comptes à l'exception de celles qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.

10. Administration et contrôle de la société

Nous vous rappelons que le mandat de Monsieur Jean-Robert Gibard, administrateur, assumant la fonction de Président directeur général de la Société arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous précisons que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Robert Gibard arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire annuelle, c'est pourquoi nous vous proposons de renouveler son mandat pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous vous précisons que les mandats de co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la société Ernst & Young et Autres représenté par Béatrice Delaunay et de Monsieur Maxime Petiet arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire annuelle, c'est pourquoi nous vous proposons de renouveler le mandat de la société Ernst & Young et Autres représenté par Béatrice Delaunay pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, et de nommer en qualité CO-commissaire aux comptes suppléant, la société Auditex, société par actions simplifiée à capital variable au capital de 2.328.672 euros dont le siège social est situé 11 allée de l'Arche – Faubourg de l'Arche – à Courbevoie (92400) et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 377 652 938, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons, ci-après, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Liste des mandats 2008	Entités
<p><u>M. Farid DJOUHRI</u> Président Directeur Général et administrateur Président du Conseil d'Administration et administrateur Gérant (jusqu'au 30 juin 2008) Gérant Gérant (jusqu'au 30 juin 2008) Directeur Général délégué Président du Conseil d'Administration et administrateur Administrateur</p>	<p>Duboi Auditoriums de Joinville SNC Boulogne Audiovisuel Acousti Studios Duran Duboi Services Quinta Communications Quinta Industries Europa Networks Spa (société de droit étranger)</p>
<p><u>M. Jean-Robert GIBARD</u> Président Directeur Général Représentant de Quinta Industries, administrateur Représentant de Quinta Industries, administrateur Gérant</p>	<p>Duran Duboi Auditoriums de Joinville Valentine Productions</p>
<p>Directeur Général Président Président Président Président</p>	<p>Quinta Industries LTC Scanlab SIS SIS Paris</p>

Représentant de DURAN, administrateur	PM Films
<u>M Olivier CHIAVASSA</u> Représentant de Quinta Industries, administrateur	Duran

- Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 1^{er} du Code de commerce, nous vous précisons, ci-après, la rémunération totale ainsi que les avantages de toute nature versés par la société, par les sociétés contrôlées par cette dernière et les sociétés contrôlant la société DURAN, à chacun des mandataires sociaux. Elle s'est élevée à 1.460K€ au cours de l'exercice 2008 :

Rémunération Brute et AEN	Date de naissance	DURAN	Société Contrôlée	Société Contrôlante	Total
Farid DJOUHRI	18/01/1949		60	222	282
Jean-Robert GIBARD	13/04/1959			503	503
Olivier CHIAVASSA	18/12/1949			675	675

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi.

- Salaire brut perçu par les dirigeants du groupe en 2008 en K€

Société	Nom	Mandat ou salaire forfaitaire	Avantage nature voiture	Avantage nature chômage	Avantage nature logement	Avantage nature prévoyance	13 ^{ème} mois	Bonus	Brut
Quinta Industries	Gibard	240	2	11			20	230	503
Quinta Industries	Djoughri	90	9				7	116	222
ADJ	Djoughri	60							60
Quinta Industries	Chiavassa	220	6		3		18	425	675

- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du CA et à la modification des statuts de la société

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et de huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'assemblée générale ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

La durée des fonctions des administrateurs est de quatre années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de quatre-vingts ans, sa nomination a pour effet de porter à plus de la moitié des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Lorsque cette limite est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Dans ce cas, celles-ci doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent, soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

En cas de vacance d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire dans les conditions prévues par l'article L. 225-24 du Code de commerce. L'administrateur nommé en remplacement d'un autre exerce ses fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre d'administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible. Le conseil peut le révoquer à tout moment.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de soixante-cinq ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la plus prochaine réunion du conseil d'administration.

Le conseil peut également désigner un ou deux vice-présidents et un secrétaire qui peut être choisi en dehors des administrateurs et des actionnaires.

En cas d'absence du Président, la séance du conseil est présidée par le vice-président le plus âgé. A défaut, le conseil désigne, parmi ses membres, le président de séance.

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présent, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

11 Tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et de compétence de l'assemblée

Néant.

12 Code de gouvernement d'entreprise

Le conseil d'administration au cours de sa séance du 3 mars 2009 a décidé que les recommandations de l'AFEP et du MEDEF constituent le code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfèrera volontairement pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce (rapport sur le contrôle interne).

13 Gestion des risques

Risques juridiques

Notre société du fait de son activité n'est pas exposée à des risques de cet ordre.

Risques industriels et environnementaux

La politique de DURAN en matière de l'Hygiène Sécurité Environnement est impulsée par la Direction Générale.

La Direction Environnement et Sécurité du Groupe a charge la mission de concourir à la définition des orientations, objectifs et de définir les moyens pour y arriver.

DURAN, entreprise citoyenne et responsable, au travers de sa stratégie globale s'engage à identifier, à évaluer et à trouver des solutions pour réduire ses impacts environnementaux.

Périodiquement des améliorations sont amenées dans ce domaine.

Des indicateurs sont mis en place pour mesurer l'efficacité des solutions réalisées.

Les initiatives sont les suivantes :

Enjeux Environnement

- Réduction des émissions des quantités de déchets
- Mise en place du tri de déchets dangereux : piles, déchets d'équipements électriques et électroniques, encres et toners
- Inciter la valorisation
- Réduction des émissions de polluantes par une suppression progressive des utilisations de matières fossiles pour le chauffage par l'installation d'équipement à énergie renouvelable
- Réduction des déplacements en voiture par la mise en place de solutions alternatives (vision conférence, etc.)
- Des actions sont menées dans le cadre de la diminution des consommations d'énergie

Enjeux Santé et Prévention

Duran s'engage à améliorer les conditions de travail et l'hygiène de ses salariés et partenaires.

Duran s'assure du respect de la conformité réglementaire et prend les mesures nécessaires pour y tendre.

En 2008, l'organisation a été principalement axée sur les mesures d'urgence.

Des actions de responsabilisation des collaborateurs et de promotion des valeurs santé visant à réduire les accidents et maladies professionnelles seront menées.

Risques clients

Le Groupe n'a pas de risque de dépendance vis-à-vis de ses clients. Il y a une très forte fidélité des clients même si la récurrence n'est pas formalisée contractuellement.

Sur l'exercice 2008, les 5 premiers clients représentent environ 33% du CA.

Le recours à une assurance crédit permet de minimiser les risques encourus de non règlement. En effet il est impératif pour la société d'obtenir un certain nombre de garanties afin que la société d'affacturage prenne en compte les factures concernées. Il reste un risque potentiel pour certains clients qui ne peuvent pas être au « factor » du fait de leur activité et dont le règlement n'est pas couvert, hormis en ayant recours au CNC et de bénéficier d'une priorité de règlement par l'avance sur recette.

Risques fournisseurs

Les risques fournisseurs sont limités puisque les fournisseurs de consommables (classe 60) sont variés et que le Groupe développe en partie ses propres outils (cf. risque technologique). De plus, étant une société de prestations de services, les principaux fournisseurs sont les bailleurs (classe 61) et les prestataires externes (classe 62). Il n'est pas significatif d'exprimer en pourcentage des achats (classe 60) l'importance du premier fournisseur.

Risques humains

La réussite du groupe Duran dépend, certes, du maintien à leur poste de ses personnels techniques, commerciaux et de ses dirigeants clés. Compte tenu des difficultés économiques dans le secteur, le groupe a opté pour conserver un noyau très compétent en tant que salariés permanents et de recourir aux intermittents pour compléter les équipes en fonction des contrats signés afin de minimiser les risques liés à un niveau d'activité variable

Risques de marché (taux, change, actions)

- de taux :

La majeure partie des concours bancaires (escompte, cession de créances « Dailly ») et des autres emprunts auprès des établissements de crédit est à taux variable sur le EONIA ou le taux de base bancaire. Jusqu'à présent, le Groupe n'a pas mis en place de couverture contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'exposition du groupe à une telle évolution défavorable est très limitée au regard du niveau de l'endettement à court terme et à taux variable.

- de change :

Le Groupe n'a pas mis en place de couverture contre le risque de change car la totalité de son chiffre d'affaires (2008) est facturé en euros.

- d'actions :

Le groupe n'a pas constitué de portefeuille d'actions en dehors des prises de participation dans les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

Risques technologiques, sous-traitance

Le Groupe Duran a développé sa propre technologie tant dans ses activités traditionnelles (logiciel d'effets spéciaux, logiciel de Gestion de Production à Haut Débit) que dans ses nouvelles activités de cinéma d'animation 3D. Le savoir-faire de ses produits et services ne dépend donc d'aucune source externe. Le logiciel Dutruc a fait l'objet d'un dépôt de marque (copyright).

Risques de liquidité

Le groupe est exposé à un risque de liquidité dans l'immédiat compte-tenu du fait qu'il a perdu l'ensemble de ses lignes bancaires. Néanmoins, Quinta Communications, via sa filiale Quinta Industries, actionnaire majoritaire, s'est engagée à apporter le soutien financier nécessaire à DURAN

pour lui permettre de poursuivre normalement son activité dans les douze prochains mois dans le respect du principe de continuité de l'exploitation.

14 Comptes annuels

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2-1 du Code monétaire et financier, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont annexés au présent rapport.

15 Comptes consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2-1 du Code monétaire et financier, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont annexés au présent rapport.

16 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2-1 du Code monétaire et financier, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 est annexé au présent rapport.

17 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2-1 du Code monétaire et financier, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 est annexé au présent rapport.

18 Attestation du rapport financier annuel

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2-1 du Code monétaire et financier, l'attestation du président directeur général de la Société relative au présent rapport est annexée aux présentes.

Votre conseil d'administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Il remercie l'ensemble du personnel pour le concours qu'il a apporté aux diverses activités du groupe.

Le conseil d'administration